

Fiche 1

Le récit

Définition

Le roman est un genre très hétérogène qui recouvre des réalités très différentes. Les critiques s'accordent sur une définition générale à affiner en fonction de multiples sous-genres (cf. fiches suivantes). C'est une histoire fictionnelle, feinte écrite en prose qui connaît de nombreuses variations formelles. Il se caractérise par un traitement du temps particulier (la vitesse narrative), par l'adoption d'un point de vue (focalisation) selon lequel cette histoire est racontée. Il est structuré par le schéma narratif et le schéma actantiel. L'auteur cherche à intéresser le lecteur.

L'épopée

L'épopée est considérée comme l'ancêtre du roman dans la mesure où c'est un récit produit par une société pour expliquer ses origines. Elle se construit à partir d'événements historiques devenus légendaires. Elle sert à donner une généalogie, une histoire commune à une civilisation. Elle a été véhiculée par voie orale.

Ex. : *L'Iliade* et *l'Odyssée* d'Homère.

Le roman initiatique

Genre romanesque qui vise à faire éclore la véritable personnalité d'un personnage. Ce dernier découvrira sa vraie nature, son caractère profond à travers la succession d'une suite d'épreuves. Le héros gagne en maturité et en connaissance. On trouve

également l'appellation « roman de formation » pour désigner ce type de récit.

Ex. : *L'éducation sentimentale* de Gustave Flaubert.

Le roman d'analyse

Ce type de roman est centré sur l'intériorité d'un des personnages du récit, le plus souvent le personnage principal. Il est majoritairement écrit à la première personne en focalisation interne. Il vise à donner tous les sentiments et les états d'âme du héros, il correspond à une introspection approfondie de l'âme de ce dernier.

Le lecteur trouve un écho à ses propres sentiments, passions ou tourments dans le miroir que lui tend le roman. Il invite le lecteur à s'interroger sur ses propres représentations du monde.

Ex. : *Adolphe* de Benjamin Constant.

Le roman d'aventures

Roman qui propose de divertir et de s'évader par une multiplicité importante de péripéties. Il aide à arracher le lecteur de son quotidien, à susciter son imaginaire. Il met en scène des événements extraordinaires qui ne peuvent pas *a priori* arriver au commun des mortels. Il exprime une grande panoplie d'émotions diverses. Il traverse les âges avec notamment les romans de chevalerie au Moyen Âge avec *Le chevalier à la Charrette*.

Ex. : *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe.

Le roman épistolaire

Forme de roman particulière qui repose sur la correspondance fictive entre les différents personnages du roman. Il est composé entièrement de la succession de prétendues lettres échangées entre ces derniers. Il respecte les règles de présentation de celles-ci.

Ex. : *Les liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos.

Le récit fantastique

Dans ce type de roman, le narrateur ne parvient plus à expliquer par des arguments rationnels les événements qui se produisent dans la trame de l'histoire qu'il est amené à lire. Les phénomènes sont à la frontière de la rationalité. Pour autant, le narrateur n'est pas forcément prêt à les expliquer par l'irrationnel. Chez le lecteur, le doute subsiste jusqu'à la fin.

Ex. : *Le horla* de Guy de Maupassant.

Le roman de science-fiction

L'histoire de ce type de roman se situe dans un futur plus ou moins lointain, le narrateur invente le monde de demain, son organisation, sa configuration à partir de sa connaissance actuelle du monde. Le lecteur accepte d'envisager des faits impossibles dans le présent de la lecture.

Ex. : *1984* de George Orwell, *L'île mystérieuse* de Jules Verne.

Le roman policier

Genre qui naît au XIX^e siècle avec le développement de la police et des découvertes scientifiques. Il repose sur la résolution d'une

énigme, cela peut être un meurtre, un vol ou tout autre méfait. Il se construit à partir de personnages stéréotypés : le coupable, les suspects, et le détective. Sa chronologie est particulière : elle est à rebours. Il faut remonter le temps pour comprendre comment le larcin s'est produit.

Ex. : *Les aventures extraordinaires d'Arsène Lupin* de Maurice Leblanc.

Le roman historique

Sa trame narrative se fonde à partir de grands événements historiques, l'auteur se permet d'introduire à côté des grandes figures de l'Histoire des personnages imaginaires. Il peut prendre quelques libertés par rapport à la vérité historique. Il a été très populaire au XIX^e siècle.

Ex. : *Les chouans* d'Honoré Balzac.

La nouvelle

La nouvelle appartient au genre narratif, elle est de forme brève. À la différence du conte, elle se situe dans un univers vraisemblable. Elle se caractérise par sa chute et par son aspect condensé.

Ex. : *Colomba* de Prosper Mérimée.

Le conte

De tradition populaire et orale, il se caractérise par le merveilleux. Il contient des personnages caractéristiques comme la fée et peut comporter une morale. Il se caractérise également par sa brièveté. Il répond aux schémas narratif et actantiel. *L'incipit* traditionnel est « Il était une fois... ». V. Propp a étudié les contes selon les

fonctions qu'ils accomplissent. Il distingue ainsi des personnages récurrents comme la princesse ou l'agresseur.

Ex. : *Contes* de Charles Perrault.

Plusieurs types de contes ont vu le jour comme :

- *Le conte philosophique* : il donne des outils pour comprendre le monde et défendre certaines idées.

Ex. : *Candide* de Voltaire.

- *Le conte étiologique* : explique un élément de la réalité, les origines du monde.

Ex. : *Histoires comme ça* de Rudyard Kipling.

La biographie et l'autobiographie

La biographie est le récit de la vie de quelqu'un. Une tierce personne décide de rapporter les événements majeurs de l'existence d'une personne. Elle vise à expliquer la construction de sa personnalité, ses choix.

Ex. : *Rimbaud* de Pierre Brunel.

L'autobiographie est un récit à la première personne qui se fonde sur un pacte entre le lecteur, le narrateur et l'auteur, défini par Philippe Lejeune : le je narrateur équivaut au je personnage équivaut au je auteur. Il relate les événements de la vie d'une personne.

Ex. : *Les confessions* de Jean-Jacques Rousseau.

Fiche 2

Vocabulaire romanesque

- **Auteur** : son nom figure sur la première de couverture. Il est celui qui invente l'histoire.
- **Chronologie** : le narrateur peut parfois prendre certaines libertés dans le cours de l'histoire. Il peut opérer des retours en arrière (analepses) ou au contraire anticiper sur la fin (prolepses).
- **Diégèse** : c'est le substrat de l'histoire.
- **Excipit** : désigne les dernières lignes d'un récit. Il est attendu qu'elles apportent la résolution finale de l'histoire.
- **Focalisation** : c'est le point de vue selon lequel l'histoire est rapportée. Il existe trois possibilités :
 - la focalisation interne : l'histoire est vue par le biais d'un des personnages, le plus souvent il s'agit du personnage principal ;
 - la focalisation externe : l'histoire est rapportée par un personnage extérieur aux péripéties qui structurent le récit ;
 - la focalisation zéro (ou omniscient) : le lecteur sait tout, c'est le point de vue de Dieu. Le narrateur transmet toutes les pensées de chacun des personnages.
- **Incipit** : ce sont les premières lignes d'un récit, là où l'auteur répond à cinq questions fondamentales : qui, quand, où, quoi, pourquoi.
- **Narrateur** est le personnage ou la personne qui raconte l'histoire, qui rapporte la succession des événements, des pensées de chacun des personnages. Ce peut être un personnage de l'histoire.

- **Personnage** : être de papier et de langage, il devient le miroir du monde extérieur. Les rapports qu'entretient le lecteur avec le personnage sont complexes. Le lecteur s'identifie dans une forme d'empathie et se distancie des personnages qu'il rencontre. Il n'est jamais seul, il est toujours en lien avec les autres personnages de l'histoire. C'est ce qu'on appelle le système des personnages. On les distingue en « patient » et en « agent ». Le patient est celui qui est affecté par le cours des événements ; l'agent est au contraire celui qui modifie ou conserve l'ordre.
- **Vitesse narrative** : il s'agit de confronter le temps de la narration (le nombre de lignes que l'on consacre à la narration d'un événement) à la durée qu'aurait pris cet événement s'il avait effectivement eu lieu. Il existe quatre situations possibles :
 - la scène : le temps de la narration correspond au temps de la fiction ;
 - la pause : le narrateur marque un arrêt dans la progression narrative : cela correspond à une description, un commentaire ;
 - le sommaire : le temps de la fiction est plus court que le temps de la narration. Le narrateur résume en quelques lignes des dizaines d'années ;
 - l'ellipse : le narrateur passe sous silence certains événements. Il opère un blanc dans le récit.

Fiche 3

La poésie

Définition

Genre très disparate. En vers ou en prose, elle se caractérise par l'instauration d'un nouveau rapport au monde et au langage. Elle correspond à un jeu sur la musicalité de la langue, à un travail sur la forme et sur la correspondance entre le son et le sens. Elle prend le langage pour objet.

Les formes fixes

- *La ballade* : forme fixe médiévale, elle est composée de trois strophes. Elle est adressée le plus souvent à la dame ou au prince.
- *Le blason* : poème versifié en rimes plates, il correspond à l'éloge ou au blâme d'une personne. Le poète se sert d'un détail, d'une partie (le plus souvent du corps féminin) pour signifier le tout. Il repose sur une vaste synecdoque.
- *Les calligrammes* : le terme a été inventé par Apollinaire pour désigner des poèmes dont la disposition correspond à un dessin, en l'occurrence au dessin de ce qui est désigné dans le poème.
- *La complainte* : se définit surtout par son sujet, elle traduit les lamentations du poète.
- *L'élégie* : originellement composée de deux vers, elle est essentiellement utilisée pour dire les joies et les peines d'amour.
- *L'épigramme* : désigne initialement une inscription sur un monument funéraire puis correspond ensuite à une forme poétique très brève se terminant par une pointe.